



CHASSE

NAISSANCE DE L'AF3P

Après les discussions sur les mailles légales menées ensemble, puis l'organisation des assises des pêches de loisirs en mer, cinq fédérations de pêche et de chasse (FNPPS, FFPM, UNAN, FFESSM et FCSMP) ont souhaité formaliser leur entente. Lors du Nautic de Paris, le 13 décembre, elles ont annoncé la création de l'Alliance Française pour la Promotion de la Plaisance et des Pêches de loisirs en mer (AF3P). Avec 2,5 millions d'adeptes toutes pratiques confondues et un poids économique global de ces activités estimé entre 2 et 4 milliards d'euros, cette alliance devra permettre de mettre les forces en commun pour avoir plus de poids, notamment auprès des politiques.